

**DELIBERATION N° AG 03/2021**

Le mardi 7 décembre 2021 à 9h30, l'Assemblée Générale de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoquée, s'est réunie en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 35

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Ab	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			x	BOIX-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	PIERRETON Christophe	x			CERINO Jean-Benoît	
	REPENTIN Thierry			x	BENEVISE Marie	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	VAIRETTO André			x	LOUBET Pierre	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas			x	ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	LOISEAU Jean-Claude			x	CROZE Jean-Claude	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier			x	FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel		x			
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
	PANNEKOUCKE Fabrice		x		TURNAR Alexandra	
	SANDRAZ Eric			x	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	GUIGUE Gilbert	x			THEVENET Olivier	
	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	
	PAUCHET Gaetan	x			CHAPPUIS Catherine	
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>	<b>2</b>	<b>15</b>		
<b>TOTAL VOTANTS</b>		<b>20</b>				
<b>TOTAL VOIX</b>		<b>35</b>				

Heure de réception en préfecture : 09/12/2021  
073-487899056-20211207-AG03-2021-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

DELIBERATION N°AG 03/2021

Objet : VOTE DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT 2022

Il est rappelé que dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation et la modification des bases de la CFE, et, conformément à la loi des finances pour 2021, l'EPFL a bénéficié d'une compensation sous forme de dotation de la part de l'Etat à hauteur de 1 350 058 € pour l'année 2021.

Considérant l'évolution de la population concernée par l'Etablissement, (425 322 habitants) Monsieur Le Président propose de voter pour l'exercice 2022 un produit de TSE s'élevant 5 372 000 €. Monsieur Le président précise que chaque membre titulaire a reçu une note précisant le mode de calcul.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'assemblée générale, DECIDE :

- De voter le produit de la TSE 2022 pour 5 372 000 € (ce montant comprenant les dotations de l'Etat).

<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>20</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

Le 7/12/2021  
Le Président  
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20211207-AG03-2021-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021